



COMMUNIQUÉ

**USINE UNIDINDON DE ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE :
LES EMPLOYÉS VOTENT EN FAVEUR D'UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE**

St-Jean-Baptiste-de-Rouville, le samedi 30 octobre 2021 — La direction de l'usine d'abattage, de découpe et de désossage de dindes Unidindon de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, en Montérégie, accueille avec satisfaction le résultat du vote des membres du Syndicat des travailleurs(es) d'Abattoirs de volaille de St-Jean-Baptiste (CSN) en faveur d'une nouvelle convention collective. Ce vote tenu lors d'une assemblée générale qui se déroulait ce matin à St-Hyacinthe, entérine à 85% l'entente intervenue plus tôt cette semaine entre les représentants syndicaux et l'employeur après plusieurs séances de négociations. La précédente convention collective était échue depuis le 31 décembre dernier, alors que la nouvelle entente d'une durée de 6 ans viendra à échéance le 31 décembre 2026.

En résumé, la nouvelle entente dont l'acceptation était recommandée par la direction du syndicat prévoit une augmentation de près de 9% à la signature de la convention avec une moyenne de 3,5% par année pour les années subséquentes. La progression de l'échelle salariale vers le taux maximum sera aussi ramenée d'une période de 24 mois actuellement à 12 mois en 2023. La contribution de l'employeur à l'assurance collective a été revue à la hausse et le régime de vacances pour la catégorie d'employés ayant le plus d'ancienneté a été bonifié de même que certaines primes, dont la prime de nuit.

« La direction d'Unidindon se réjouit de l'acceptation d'une entente qui va rehausser les conditions de travail de l'ensemble des employés et devrait offrir une plus grande stabilité dans nos activités et pour l'atteinte de nos objectifs d'affaires. En cette période difficile de pandémie, je tiens à souligner l'engagement de nos employés mais aussi, le travail des équipes du syndicat et de l'entreprise qui ont permis le déroulement serein des négociations, sans interruption des opérations de l'usine, et en sont arrivés à un dénouement qui sera bénéfique aux deux parties. L'entrée en vigueur de cette nouvelle convention contribuera à l'amélioration constante de notre milieu de travail, élément essentiel de notre réussite », d'affirmer Pascal Courville, directeur de l'usine Unidindon.

À PROPOS D'UNIDINDON

Plus important établissement d'abattage, de découpe et de désossage de dindes au Canada, Unidindon est le fruit d'un partenariat en co-propriété formé en 1996 entre Olymel et Exceldor. Située à St-Jean-Baptiste-de-Rouville, en Montérégie, l'entreprise emploie plus de 400 personnes réparties sur deux quarts de travail. Dotée des équipements les plus modernes, l'usine dispose d'une capacité d'abattage de 135 000 oiseaux par semaine et produit un volume de plus de 30 millions de kilos de produits de dinde annuellement. L'entreprise se spécialise dans la production de dindons entiers en sac, emballés sous vide, congelés ou frais, qui garniront les tables des familles notamment à Noël et fournit également en matière première des usines spécialisées dans les produits surtransformés comme des rôtis, des charcuteries ou de la dinde hachée. Unidindon dessert une clientèle répartie sur l'ensemble du marché canadien et commercialise ses produits principalement sous les marques Flamingo, Pinty's, Exceldor et Butterball.

-30-

Sources :	Olymel s.e.c.	Exceldor coopérative
	Richard Vigneault	Jordan Ouellet
	Communications corporatives	Conseiller communication / relations publiques
	(514) 497-1385	(418) 830-5600 poste 4741
	(450) 771-0400 ou 1-800-463-7568	jouellet@exceldor.com